

Octobre 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Il est à noter que nous sommes dans l'attente des consignes sanitaires en vigueur pour savoir s'il y aura des activités d'Halloween				1	2	3
						
4	5	6 Conseil municipal (salle Léo-Théroux, 20h)	7   	8	9	10 Vente-débarras ANNULÉE
11 Vente-débarras ANNULÉE	12 Action de grâces Mairie fermée	13	14  	15	16	17
18	19	20	21 Conférence Afeas (19h00) Voir page 8   	22	23	24
25	26	27	28   	29	30	31 Date limite pour retourner la lecture du compteur d'eau (voir page 6)



COMPLICE des initiatives de sa communauté,
Desjardins est fier d'apporter son appui aux
activités de la région.

450 746 7000



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir



Yamaska

Volume 16 - Numéro 9

Octobre 2020



**PLUS DE 7M\$ D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES INFRASTRUCTURES D'EAU
DANS LA CIRCONSCRIPTION DE RICHELIEU
2 786 918 \$ CONFIRMÉE POUR LA MUNICIPALITÉ DE YAMASKA (SUITE PAGE 3)**



Défi **28**
JOURS COVID

#oncasselavague

Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489
Télécopieur : 450 789-2970
Courriel : info@yamaska.ca
Site web : yamaska.ca
Facebook : [Municipalité de Yamaska](https://www.facebook.com/Municipalite.de.Yamaska)

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 12h30 à 16h30
Vendredi 8h à 12h

Les membres du Conseil municipal

Mairesse :

Diane De Tonnancourt 450 808-2153
mairesse@yamaska.ca 450 789-2897

Conseillère et conseillers :

Danielle Proulx 450 808-3437
danielle_proulx_19@hotmail.com

Yvan Robidoux 450 517-0025
yvanrobidoux@outlook.com

Richard Thérout 450 789-0129
richard.theroux@bell.net

Léo-Paul Desmarais 450 789-2175
diane.leopaul43@gmail.com

Martin Joyal 450 880-0386
martinjoyal6969@gmail.com

Alain Crevier 450 789-3427
acreviercpa@gmail.com

Direction générale :

Joscelyne Charbonneau 450 789-2489
directiongenerale@yamaska.ca

Numéros de téléphones

Coordonnateurs des mesures
d'urgence :

Diane De Tonnancourt
450 789-2897
450 808-2153

Urgence – Police – Incendie –
Ambulance :
9-1-1

Sûreté du Québec
appel de service :
310-4141 ou *4141 (cellulaire)

Permis de construction, rénovation
(sur rendez-vous)
450 789-2489

Salle Léo-Thérout
450 789-2007

Bibliothèque municipale (mardi)
450 789-2007

Centre communautaire
450 789-5353

Presbytère
450 789-2115

S.P.A.D
Sans frais 1 855 472-5700

Caisse Desjardins
Centre Pierre-De Saurel
450 746-7000

École intégrée de Yamaska
450 746-3513

Bureau de poste
450 789-2317

MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703

CLSC du Havre
450 746-4545

Date de tombée

pour la prochaine édition :
21 octobre 2020

Prochaine parution :

30 octobre 2020

Transport scolaire & voyages spéciaux



Jasmin Bibeau
Propriétaire
Cell.: 450 880-1430

188 Mgr Parenteau
Yamaska, Qc J0G 1W0

Tél.: 450 789-0757
Fax: 450 789-5693

Courriel: jbibeau@bellnet.ca



5, Mgr Parenteau,
Yamaska, Québec J0G 1W0
Téléphone et télécopieur
450.789.2404



- Boeuf A-1, charcuterie, fruits & légumes, pain chaud, produits maison
- Café et sandwich
- Service de télécopies et photocopies
- Sac de glace et vers pour la pêche
- Livraison et commandes téléphoniques



JEAN-BERNARD ÉMOND
Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
71, rue De Ramezay, bureau 101
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1
450 742-3781
jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca



LOUIS PLAMONDON
Député de Bécancour | Nicolet | Saurel

307, route Marie-Victorin
SOREL-TRACY, QC, J3R 1K6
Tél: (450) 742-0479 | Fax: (450) 742-1976

louis.plamondon@parl.gc.ca

www.louisplamondon.com

[LouisPlamondonBQ](https://www.facebook.com/LouisPlamondonBQ)



HORAIRE D'ÉTÉ À L'ÉCOCENTRE RÉGIONAL



3145, rue Joseph-Simard, Sorel-Tracy

DU 3 AVRIL AU 1^{er} DÉCEMBRE
L'ÉCOCENTRE SERA OUVERT DU MERCREDI AU
DIMANCHE, DE 9 H À 16 H 15

Usagers acceptés : résidents de la MRC de Pierre-De Saurel avec preuve de résidence.

Les entrepreneurs ne sont pas acceptés.

Matières acceptées :

- ⇒ Résidus de construction : bois, béton, brique, pierre, terre, bardeaux d'asphalte, isolants, gypse;
- ⇒ Encombrants non réutilisables : meubles, matelas, appareils électroménagers, baignoires, tapis, toiles, clôture;
- ⇒ Appareils électroniques : systèmes audio-vidéo et équipements informatiques;
- ⇒ Résidus verts : gazon, feuilles, branches;
- ⇒ Résidus domestiques dangereux : peintures, huiles, diluants, bonbonnes de propane, batteries, engrais, pesticides, etc.
- ⇒ Pneus avec ou sans jantes.

Matières refusées :

- ⇒ Matières issues d'activités commerciales;
- ⇒ Feux d'artifice, armes et munitions;
- ⇒ Terre contaminée;
- ⇒ Biphényle polychloré (BPC), amiante.

À noter que tout objet ayant encore un potentiel de réutilisation doit être apporté au Recyclo-Centre (vêtements, meubles, vaisselle, etc.).

MRC
de Pierre-De Saurel

WWW.MRCPIERREDESAUREL.COM
WWW.MISSIONREDUCTION.COM

Pour plus d'information : 450 743-2703



Calendrier des ateliers de formation

Tous les ateliers seront donnés en Webconférences. Les participants doivent donc posséder l'équipement nécessaire à leur visionnement en ligne.

Notez que ces ateliers sont gratuits pour les participants.

Ateliers	Dates
Atelier 1 Volet 1 - Webinaire de stimulation de la demande par la téléprospection professionnelle [Nouveau]	22 octobre 2020 9 h à 10 h 30
Atelier 2 Volet 2 - Webinaire de stimulation de la demande par la téléprospection professionnelle	29 octobre 2020 9 h à 10 h 30
Atelier 3 L'essentiel du Web et des réseaux sociaux pour se surpasser sur Internet [Nouveau]	5 novembre 2020 9 h à 12 h
Atelier 4 Comment concevoir une campagne publicitaire sur Facebook [Nouveau]	19 novembre 2020 9 h à 12 h
Atelier 5 Tout ce que vous devez savoir sur la TPS et la TVQ	26 novembre 2020 9 h à 11 h
Atelier 6 Les revenus d'entreprise ou de profession [Impôts et fiscalité]	3 décembre 2020 9 h à 11 h

Renseignements et inscription en ligne :
cld@cldpierredesaurel.com | 450 742-5933

Avec la participation financière de :



La Municipalité de Yamaska reçoit une aide financière de 2 786 918 \$

Le gouvernement fédéral investit plus de 77,5 millions de dollars dans 46 projets sous le *volet Infrastructures vertes du plan Investir dans le Canada*. Le gouvernement du Québec y investit plus de 77,5 millions de dollars provenant du *Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau* (FIMEAU).

La municipalité de Yamaska est heureuse d'annoncer qu'une aide financière lui a été confirmée par le gouvernement du Québec et par le gouvernement du Canada totalisant 2 786 918 \$ soit un montant de 1 393 459 \$ de la part de chacun des paliers gouvernementaux s'appliquant à un coût maximal admissible de 3 483 649 \$. Les subventions combleront 80% des coûts d'infrastructures. Du montant total, la municipalité devra défrayer 20 % pour les coûts des travaux soit un montant de 696 731 \$.

Les travaux visés sont notamment le remplacement de la conduite d'aqueduc sur la route Marie-Victorin Ouest ainsi que le remplacement des conduites d'égouts sanitaires et pluviaux dans le secteur des rues Saint-Michel, Salvass, Lauzière, Guillemette et Léveillé. Le montant octroyé à la municipalité de Yamaska par le programme FIMEAU est le montant le plus important dans circonscription de Richelieu.

Les travaux sont prévus en 2021.

Appel à la mobilisation de la population de Yamaska

Notre sculpture racontant des pages d'histoire de Yamaska est maintenant terminée et sera installée très bientôt dans le parc J.-B.-St-Germain.

Afin de compléter le tout à la hauteur de vos attentes, je viens vous solliciter à nouveau pour nous aider au financement et ainsi voir l'implication et l'inscription du nom de votre famille sur la plaque commémorative et ainsi faire partie de notre histoire maskoutaine.

**** À noter que dû à la pandémie, nous ne pourrons pas inaugurer officiellement la sculpture cet automne. Nous vous informerons de la date de l'évènement ultérieurement.**

Pour information :
Michel Jacques 450 789-3004



***** NOUVEAU *****

Une borne de recharge électrique rapide a été installée par Hydro-Québec au Marché Richelieu. Vous la retrouverez sur le côté du magasin.



Le 3 septembre dernier a eu lieu le tirage d'une tablette électronique parmi les 415 citoyens s'étant inscrit aux alarmes municipales.

Félicitations à Roxanne Simoneau, l'heureuse gagnante de la tablette! Merci d'avoir participé en aussi grand nombre!



Yamaska

**ALERTES
MUNICIPALES**

**INSCRIVEZ-VOUS,
C'EST GRATUIT!**

Recevez les alertes municipales
où vous le désirez, selon
vos besoins



collectes
domestiques



avis d'ébullition



interruption de
l'eau potable



bris d'aqueduc



risque
d'inondation



avis
important



déneigement



indice
de feu

et plus encore!

INSCRIVEZ-VOUS

yamaska.alertesmunicipales.com

450 789-2489



Municipalité de Yamaska

AVIS PUBLIC

DEPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR L'ANNÉE 2021 RÔLE TRIENNAL 2021-2022-2023

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Yamaska que le sommaire du rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Yamaska, pour le premier exercice financier du rôle triennal 2021-2022-2023, débutant le 1er janvier 2021, a été déposé à mon bureau le 3 septembre 2020.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal situé au 100, rue Guilbault durant les heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la *loi*.

POUR ÊTRE RECEVABLE, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi ou au cours de l'exercice suivant;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC de Pierre-De Saurel
50, rue du Fort
Sorel-Tracy (Québec) J3P 7X7

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 266-17 de la MRC de Pierre-De Saurel et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Yamaska, ce 7^{ème} jour du mois de septembre 2020.

Joscelyne Charbonneau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

INFORMATION

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2021-2022-2023

Tel que l'ordonne la *Loi sur la fiscalité municipale*, un nouveau rôle d'évaluation foncière a été confectionné pour les années 2021-2022-2023. Il est à noter que les évaluations n'avaient pas été modifiées depuis trois ans, sauf dans les cas de rénovation.

Les transactions de janvier 2017 à décembre 2019 ont servi de base pour établir les nouvelles valeurs inscrites. Les valeurs ont varié parfois à la hausse, d'autres fois à la baisse selon les tendances du marché de chacun des secteurs de la municipalité.

Variation des valeurs

En examinant votre nouvelle évaluation, vous remarquerez qu'il existe une variation entre la valeur antérieure de votre propriété et celle inscrite au nouveau rôle d'évaluation 2021-2022-2023. L'ancienne évaluation indiquait la valeur de votre propriété au 1^{er} juillet 2016 alors que la nouvelle indique sa valeur au 1^{er} juillet 2019. Trois ans se sont écoulés entre ces deux valeurs, trois ans où le marché immobilier a connu des fluctuations. Les valeurs inscrites au nouveau rôle d'évaluation 2021-2022-2023 en sont le reflet.

Les valeurs inscrites au rôle d'évaluation représentent la valeur marchande au 1^{er} juillet 2019 qui est la date de référence du rôle d'évaluation pour les trois prochaines années. Si aucune modification à la propriété n'est effectuée, la valeur actuelle ne sera pas modifiée avant 2024.

Processus de révision

À ce stade-ci, il est plus opportun de vous poser cette question : Est-ce que le 1^{er} juillet 2019, la valeur marchande de mon immeuble correspondait bien à celle inscrite au rôle d'évaluation? Dans le cas d'une réponse négative, vous avez jusqu'au **30 avril 2021** pour faire une demande de révision.

Avant de déposer une demande de révision formelle, nous vous suggérons de contacter votre municipalité pour obtenir plus d'informations ou encore pour fixer un rendez-vous afin de rencontrer un évaluateur.

Par la suite, si vous croyez toujours que votre évaluation n'est pas conforme à la valeur marchande, vous pourrez faire une demande de révision au plus tard, le **30 avril 2021** et une réponse écrite vous sera transmise avant le **1^{er} septembre 2021**.

Après cette étape, vous disposez d'un recours devant le **Tribunal Administratif du Québec (T.A.Q.)**. Le détail des modalités est indiqué au verso de votre compte de taxe.

Espérant que ces informations sauront vous apporter quelques éclaircissements sur votre évaluation municipale.

Collecte de branches

Toujours dans le but de contrer la propagation de l'agrile du frêne, il y aura une collecte de branches le 21 octobre 2020.

Les branches doivent être attachées en paquets de moins de 1,5 m (5 pieds) de long et un poids de moins de 25 kg (55 lbs).



LUMINAIRES DÉFECTUEUX

Si vous voyez une lumière de rue défectueuse, veuillez noter le numéro civique de la propriété la plus près.

Communiquez cette information à la municipalité au 450 789-2489.

**LA PROPRETÉ
À YAMASKA,
L'AFFAIRE DE TOUS!**

COVID-19 ANNULATION Vente-débarras

DES 10 ET 11 OCTOBRE



La Municipalité annonce l'annulation de l'ensemble des ventes-débarras d'ici la fin de l'année 2020 sur son territoire en raison des risques de propagation que pose le virus de la COVID-19.

Cette décision a pour but de s'assurer du respect des règles sanitaires établies par la Direction de la santé publique. Les élus adopteront une résolution à cet effet lors de la séance du conseil municipal qui aura lieu le mardi 6 octobre 2020.

ABRI TEMPORAIRE

Selon le règlement municipal *RY-79-2015*, *article 5.7*, il est accepté de monter un abri d'hiver (style Tempo) à compter du **1^{er} octobre** et le démantèlement doit se faire au plus tard le 15 mai.



*** RELEVÉ DE COMPTEUR D'EAU 2020***

Vous pouvez nous transmettre votre lecture du compteur d'eau **via le formulaire ci-joint ou via notre formulaire en ligne. Aucun « relevé de compteur d'eau » ne sera envoyé par la poste.** Notez que vous aurez aussi besoin de votre dernier compte de taxes pour indiquer votre numéro de matricule.

- EN HAUT DE LA PAGE : sous
- AVIS D'ÉVALUATION POUR L'ANNÉE 2020
- Unité d'évaluation ---MATRICULE

****Si vous êtes doté d'un compteur intelligent, vous ne devez pas envoyer votre lecture de compteur d'eau.**

C'est une démarche simple, rapide, efficace et surtout économique.

- ❖ Veuillez inscrire la lecture de votre compteur d'eau. Vous devez prendre tous les chiffres incluant le zéro à la fin.
- ❖ Veuillez retourner la feuille réponse **d'ici le 31 octobre 2020 au bureau municipal.**
Le formulaire en ligne : www.yamaska.ca
- ❖ À la page d'accueil – Onglet « Compteur d'eau »

À défaut de recevoir la lecture de la consommation de votre compteur d'eau, votre consommation de l'année précédente sera majorée de 30% et l'ajustement réel sera fait à la prochaine lecture.

- ❖ Par la poste ou en personne : au 100, rue Guilbault, Yamaska (Québec) J0G 1X0
- ❖ Par dépôt : dans la boîte à l'extérieur du bureau municipal.

LECTURE DE LA CONSOMMATION

--

NUMÉRO DE MATRICULE QUE VOUS RETROUVEZ SUR LE COMPTE DE TAXES :

F											0	0	0	0	0	0
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---	---	---	---	---	---

NOM : _____

ADRESSE : _____

TÉLÉPHONE : _____

DATE DE LA LECTURE _____

Merci de votre collaboration!



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.



MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron; utilisez une friteuse thermostatique.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies

Vous retrouverez une sculpture au parc J.-B.-St-Germain fait dans le cadre du projet artistique et culturel «Patrie innovante» de la MRC Pierre-De Saurel et le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Le titre de cette œuvre est *Protéger et se souvenir* qui est le reflet de nos eaux créé par l'artiste multidisciplinaire, M. Jocelyn Parenteau.

Le projet consistait à trouver le lieu de la création et l'installation de la sculpture. Trouver la personne qui fournirait les rebus d'une coupe d'un arbre d'une certaine dimension approprié pour la manipulation.



Politique de remboursement des frais pour activités sportives



Le Conseil municipal a adopté par sa résolution numéro 2018-11-265, la Politique de remboursement des frais pour les activités sportives pour encourager la participation des jeunes âgés de 17 ans et moins à ces activités. L'aide financière sera offerte sous forme de remboursement partiel après une inscription à des cours ou à des activités qui ne sont pas offerts à Yamaska.

La Municipalité remboursera les frais d'inscription jusqu'à concurrence de 100\$ par enfant de 17 ans et moins comme suit :



- ❖ 1^{er} enfant : remboursement d'un montant de 25\$;
- ❖ 2^e enfant : remboursement de 25%;
- ❖ 3^e enfant : remboursement de 50%.



La période de référence pour l'application de cette politique est du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. Toute demande doit être faite au plus tard le 1^{er} novembre 2020.

Les activités admissibles sont les suivantes : hockey, patinage, natation et soccer. La famille souhaitant soumettre une demande doit compléter le formulaire de remboursement des frais de non-résident. Toute demande de remboursement des frais de non-résident doit être accompagnée des pièces justificatives.

La municipalité de Yamaska émettra un chèque par famille, une fois par année, en décembre. Vous retrouverez l'entièreté de la Politique de remboursement des frais pour activités sportives sur le site yamaska.ca sous l'onglet «Activités»

Plus de plus amples renseignements, veuillez communiquer au bureau municipal au 450 789-2489

Organisme

Vie paroissiale

Préparation des premières communions

Étant donné de la situation instable de la Covid-19, l'équipe de catéchètes pour les célébrations de première communion et de confirmation remet au printemps prochain les préparations à la première communion et à la célébration de la confirmation. L'équipe devrait venir vous informer en février/mars prochains.

Avenir de l'église de Saint-Michel – Yamaska

La rencontre des paroissiens et paroissiennes de Saint-Michel qui devait avoir lieu sur l'avenir des églises de Yamaska et Saint-David n'a pas eu lieu à cause des nouvelles normes dues à la Covid-19. Elle a été remise à une date ultérieure. Je veux rassurer les paroissiens qu'il n'était pas question de fermetures des églises, mais d'une réflexion sur la situation financière de la Fabrique, et on fait quoi pour garder nos églises ouvertes ? Espérant que cette information rassurera plusieurs.



Opération dîme 2020-2021 – Contribution annuelle à la Paroisse

Il peut sembler étonnant qu'au même moment où l'on parle d'une rencontre sur l'avenir de l'église que nous parlions de l'opération dîme 2020-2021 ou contribution annuelle à la Paroisse. Il ne faudrait pas oublier que la paroisse, c'est aussi tous les services religieux et pastoraux qu'elle doit offrir pour que la vie de foi chrétienne continue à grandir. Derrière la question de l'avenir de l'église se profile la question de l'avenir de la foi. Serons-nous la génération qui ne laissera pas d'héritage spirituel à la génération qui s'en vient ?

Célébrations religieuses au temps de la Covid-19

Les responsables de la santé publique du Québec invitent les responsables de lieux de culte de demeurer vigilants à propos des normes de règles sanitaires durant les célébrations ; il est rappelé que le port du couvre-visage est obligatoire quand on se déplace à l'intérieur de l'église et qu'il faut aussi garder la distanciation physique de deux mètres (6 pieds), sans oublier de suivre le sens des déplacements, indiqué sur le plancher. Continuons le combat contre la Covid-19.



Avec mes amitiés, Lionel Émard, ptre

Organismes (suite)

Afeas

SOLIDAIRES DANS LE RENOUVEAU



Connaissez-vous les services infirmiers en pharmacie?

Le mercredi, 21 octobre prochain, à 19h à la salle Léo-Thérroux, madame Élisabeth Fleury, B.Sc Inf, infirmière clinicienne, animera une conférence sur tous les services qu'elle peut offrir en pharmacie. Elle nous fera part également, de la différence de la Covid-19 versus grippe ou rhume, si une consultation est nécessaire ou pas, etc...

L'entrée est libre. Vous n'avez qu'à confirmer votre présence auprès de Rachel au 450 789-0224 ou Diane au 450 789-2175.

Soyez des nôtres !



Collecte de sang

Héma-Québec nous avise qu'en raison de la COVID-19 et à toutes les restrictions que cela entraîne, notre collecte de sang prévue pour **le lundi 26 octobre à la salle Léo-Thérroux**, est annulée. Cependant, Héma-Québec a ajouté la journée du mercredi 28 octobre aux Promenades de Sorel. Tous les donateurs de la région sont invités à la collecte prévue aux **Promenades de Sorel les mercredi 28, jeudi 29 et vendredi 30 octobre prochains**. Donnez du SANG, donnez la VIE! **Soyons généreux les donateurs!**

Noël Afeas

Nous vous invitons à inscrire à votre agenda la date du **dimanche 29 novembre** pour le dîner et rencontre festive, à la salle Léo-Thérroux, à l'occasion du Noël-Afeas. Des détails vous seront donnés dans l'édition de novembre prochain.

Ensemble, aplatir les effets de la pandémie

Il est bien certain qu'on n'oubliera pas l'année 2020! Ensemble, membres Afeas, soyons responsables individuellement dans l'atteinte de l'objectif, soit d'amoindrir l'impact de cette crise sanitaire qui semble vouloir demeurer dans notre quotidien. De gré ou de force, les gens ont adopté le port du couvre-visage dicté par ce « fameux » coronavirus. En prenant connaissance des commentaires négatifs et des réticences de certaines personnes, rappelons-nous que le civisme est une foule de petites choses. Nous passerons au travers cette épreuve d'endurance le mieux possible. Suivons les directives de la Santé publique. Nous protéger, c'est aussi protéger nos enfants et petits-enfants qui seront notre relève.

Plus que jamais, attachons-nous à la qualité de vie! Un très bel à tous!

À noter que la tenue des activités à venir est toujours conditionnelle aux nouvelles mesures sanitaires du gouvernement du Québec concernant l'ouverture des salles.



Diane Bibeau
Présidente

Étant donné la situation entraînée par la pandémie, toutes les activités sont annulées, et ce, pour un temps indéterminé. Soyez assurés que vous serez avisés dès que la situation sera rétablie.

Nicole Benoit
Présidente



**« NOTRE CAMPAGNE, UN MILIEU DE VIE À PARTAGER »
QUELLE EST CETTE ODEUR ?**

La plupart du temps, l'air de la campagne est un mélange de parfum des fleurs, de foin fauché, de la pluie fraîchement tombée... et parfois d'une odeur d'épandage. Mais le fumier épandu à certains moments sur les champs est un engrais naturel, important dans la régénérescence des sols cultivables. En clair, il nourrit la terre pour que celle-ci puisse, à son tour, nous nourrir en faisant pousser les végétaux, légumes et céréales.

COVID 19 : BIBLIOTHÈQUE

Compte tenu que le gouvernement demande aux Québécois de limiter au strict minimum leurs contacts sociaux pour le prochain mois, la date de la réouverture de la Bibliothèque sera évaluée selon les consignes gouvernementales en vigueur.

Dès que la situation le permet, la Municipalité procédera à la réouverture de la Bibliothèque en collaboration avec sa responsable et ses bénévoles selon les directives de la Santé publique.

CONSIDÉRANT LES CIRCONSTANCES, IL EST ENTENDU QUE LES FRAIS DE RETARD SUR LE RETOUR DES LIVRES SONT ABOLIS POUR L'ANNÉE 2020. AUCUNE AMENDE NE VOUS SERA FACTURÉE.

Les élus adopteront une résolution à cet effet lors de la séance du conseil municipal qui aura lieu le mardi 6 octobre 2020.

Martine L'Ecuyer
technicienne en pose d'ongles et soins des mains

LM ses doigts

111, rue Saint-Michel
450 517-0041
martdan@videotron.ca

NOUVEAU: Soins des pieds et pédicure